



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taux

Question écrite n° 125664

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Clergeau appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les conséquences du relèvement du taux de la TVA de 5,5 % à 7 % pour les Français qui ont recours aux entreprises du bâtiment. Cette hausse de la TVA applicable aux travaux d'entretien et de rénovation risque de freiner les dépenses des ménages et d'avoir des conséquences notables sur l'activité d'un secteur pourtant créateur d'emplois. C'est au final la croissance de notre pays qui risque d'en souffrir accentuant ainsi les effets d'une crise économique et financière majeure. L'application de la hausse de la TVA dans une période difficile va pénaliser les entreprises concernées, les ménages et au final notre économie et l'emploi. Elle lui demande donc de lui préciser les dispositions qu'il entend mettre en oeuvre pour soutenir l'activité des PME et artisans du bâtiment.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Clergeau](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125664

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13452

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)